

Lettres québécoises
La revue de l'actualité littéraire



Le monde du livre

André Vanasse

Numéro 157, printemps 2015

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/73549ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Lettres québécoises inc.

ISSN

0382-084X (imprimé)

1923-239X (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce document

Vanasse, A. (2015). Le monde du livre. *Lettres québécoises*, (157), 62–63.

Les médias et la participation des femmes

Dans une étude menée par la CWILA (Canadian Women in the Literary Arts), les médias culturels québécois ont fait piètre figure. Du côté des anglophones, les femmes signent 51 % des recensions dans les publications canadiennes consacrées aux arts et à la littérature, alors que, chez les francophones, les femmes signent seulement 31 % des articles dans la même catégorie. L'écart est considérable. À l'évidence, un coup de barre doit être donné pour rétablir la situation.



Cette remarque vaut aussi pour *Lettres québécoises* puisque notre revue n'accorde la parole à nos chroniqueuses femmes que dans une proportion de 29 % selon l'enquête en question. J'ignore quand a été menée cette enquête. Mon impression est qu'elle date de plus d'une année...

Quoi qu'il en soit, *Lettres québécoises* a déployé de sérieux efforts pour corriger l'écart entre les sexes. Qu'on en juge : depuis que j'ai repris l'entière responsabilité de la revue *Lettres québécoises* en 2009, nous avons engagé cinq collaboratrices (Isabelle Beaulieu, Marie-Michèle Giguère, Annabelle Moreau, Maïté Snauwaert et Sarah Brideau, qui signera sa première chronique « Les revues en revue » dans le prochain numéro) alors que, du côté des hommes, seulement deux ont été engagés (Sébastien Dulude et François Cloutier). Quand on calcule les proportions, on en arrive à un peu plus de 71 % de femmes contre 29 % d'hommes, exactement le pourcentage inversé que nous avons lu dans l'enquête !

Il importe aussi de signaler que *Lettres québécoises* a volontairement misé sur des jeunes pour rétablir un certain équilibre. Ainsi, l'âge moyen des chroniqueurs a été grandement rajeuni au cours des cinq dernières années. Malgré notre mauvaise note, méritée mais que je considère aujourd'hui comme caduque, nous jugeons que nous avons accompli des progrès importants, étant entendu que nous ne pouvons mettre à la porte nos anciens collaborateurs, dont trois signent des chroniques depuis plus de trente ans ! Ils méritent notre respect...

Les ventes de livres : de mal en pis !

On se souviendra que j'ai signalé dans le dernier numéro des baisses de 10 % pour les trois premiers mois de l'année 2014. Un chiffre vraiment inquiétant si l'on regarde les statistiques passées : de mémoire, on n'a jamais dépassé des pertes annuelles de 5 % depuis qu'on produit des statistiques sur les ventes de livres au Québec.

Or voilà que l'Institut de la statistique du Québec en rajoute. Le 10 % effarant se maintient, cette fois-ci, pour les mois de janvier à mai. Que se passe-t-il ? J'ai fait enquête auprès de personnes qualifiées. Richard Prieur, directeur de l'Association des éditeurs de livres, persiste à croire que la présence des librairies virtuelles telles que Amazon, Kobobooks ou Apple / ibooks ne compte pas suffisamment dans la balance pour provoquer cette hécatombe. Lorsqu'on essaie de trouver des explications, il est clair que la fermeture de 29 librairies depuis 2009 y est pour beaucoup mais, du même souffle, on peut se demander pourquoi

elles ont déclaré forfait sinon parce qu'elles ne vendaient pas suffisamment de livres. Cela me semble logique.

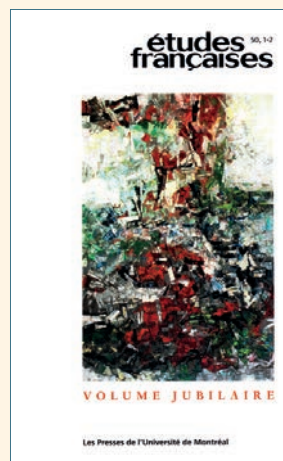
Je n'arrive pas à croire qu'il n'y ait pas un changement majeur dans les modes d'achat de livres chez les Québécois. Si ces derniers étaient, au début, déçus du peu de choix en français qui leur était offert par les librairies virtuelles, les choses ont changé depuis : on peut acheter des livres français à la tonne. Tant et si vrai qu'Amazon — comme je l'ai écrit dans ma dernière chronique — offre à sa clientèle cinq millions de titres français en format numérique, en format papier ou en livres usagés. C'est plus que ce que BANQ peut nous offrir !

Je reviens donc à la charge : la seule manière d'en avoir le cœur net est de mener un sondage dans tout le Québec pour connaître les habitudes de lecture des Québécois. De cette façon, nous saurions avec une relative certitude sur quel pied nous dansons. Il se pourrait qu'on ait alors de drôles de surprises. Ce n'est pas ce que je souhaite, mais je crains que les librairies virtuelles n'aient fait leur entrée discrète sur notre territoire et ne provoquent ainsi des effets désastreux sur les ventes de livres dans les librairies.

Études françaises, cinquante ans !

La revue de l'Université de Montréal célèbre son cinquantième anniversaire cette année. Seules neuf revues sont plus anciennes qu'elle. C'est pour le moins étonnant, mais en même temps on se dit que, dans une autre décennie, le nombre de revues qui aura atteint cet âge risque de quintupler. Notre littérature a connu une progression fulgurante à partir des années soixante-dix.

Quoi qu'il en soit, il est intéressant de regarder le parcours de la revue. Dans sa préface, Francis Gingras dresse le bilan des prix de la revue *Études françaises*. Parmi eux, je me souviens particulièrement de *L'homme rapaillé* de Gaston Miron. C'était un événement. Enfin, Miron publiait ses poèmes, lui qui les traînait dans ses tiroirs, sans doute trop angoissé à l'idée de les proposer à un éditeur. En ce sens, *Études françaises* et en particulier ceux qui ont été au cœur de cette publication, Jacques Brault, Georges-André Vachon, Paul Marie Lapointe et Naïm Kattan, ont rendu un fier service à notre institution littéraire.



À l'origine, la revue *Études françaises* voulait s'ouvrir au monde de la francophonie à l'exclusion de la France. C'est la raison pour laquelle le premier lauréat du prix a été Ahmadou Kourouma, auteur algérien, avec *Les soleils des indépendances* sur lequel on insiste en démontrant que ce manuscrit a été remanié à la suite des suggestions de Georges-André Vachon et, comme on pouvait s'y attendre, on

se pose des questions à ce sujet. Viendront par la suite Makombo Bamboté, Édouard Glissant, Assia Djebar, mais avec le temps, les auteurs choisis seront des Québécois, si l'on intègre cet étonnant Juan Garcia, né à Casablanca en 1945, dont la venue au Québec en 1957 sera celle d'une comète avant qu'il ne parte en France dix ans plus tard, séjourne en institution psychiatrique puis regagne l'Espagne et qu'on n'entende plus parler de lui. Par ailleurs, on ne peut ignorer *Un dieu chasseur* de Jean-Yves Soucy, l'une des grandes découvertes d'*Études françaises*. Quant aux autres, ils sont plus connus : Michel Beaulieu, Roland Giguère, Fernand Ouellette, Pierre Vadeboncoeur, Laurent Mailhot, André Major, Suzanne Jacob, Hélène Dorion, Normand Charette, Georges Leroux, sans oublier Louis Hamelin, le dernier lauréat du prix *Études françaises*. Une belle rétrospective.



CATHERINE MITCHELL



SOLANGE DROUIN

Accord Canada-Europe

La Coalition pour la diversité culturelle (CDC), qui a ses bureaux au 1210 Sherbrooke Est à Montréal, est un organisme voué à la défense de la diversité culturelle. À sa tête, deux présidentes coordonnent les politiques du CDC. Il s'agit de Solange Drouin, de l'Association québécoise de l'industrie du disque, du spectacle et de la vidéo (ADISQ), et de Catherine Mitchell, de l'Association of Canadian Publishers (ACP).

Catherine Mitchell a vécu longtemps à Montréal à l'époque où Tundra Books y avait ses bureaux. Elle était membre de l'Association nationale des éditeurs de livres.

L'accord Canada-Europe marque un pas en avant pour la Coalition puisque dix ans après que l'UNESCO eut adopté la Convention sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles, voici que le texte officiel affirme clairement « l'exemption culturelle dans l'Accord économique et commercial entre le Canada et l'Union européenne ». Cinq chapitres font explicitement mention des industries culturelles qui sont exemptées spécifiquement des accords en question.

Pour celles et ceux pour qui ces questions ne seraient pas suffisamment claires, il s'agit de protéger les cultures minoritaires pour éviter ainsi que les superpuissances économiques en viennent à les écraser comme un rouleau compresseur. Le Canada s'est fait le défenseur de la diversité culturelle pour la bonne raison que les deux cultures canadiennes sont dominées, d'un côté, par les États-Unis et, de l'autre, par la France. La présence forte du Canada sur la scène internationale a permis de faire entendre sa voix et, par ricochet, celle des autres pays moins bien nantis économiquement et politiquement. Il s'agit donc d'une victoire dont on doit se féliciter puisqu'elle rayonnera à long terme sur les pays minoritaires. Du moins, c'est à espérer...

Prix Athanase-David 2014

par JEAN-FRANÇOIS CRÉPEAU

Lettres québécoises publiera, une fois par année, un article sur le ou la récipiendaire du prix Athanase-David, la plus haute distinction remise à un écrivain d'ici par le Gouvernement du Québec, qui reconnaît ainsi l'importance de l'œuvre et de la contribution de cet auteur à notre patrimoine littéraire.

Jean Royer : le passeur et le veilleur

Jean Royer fait partie de « ma famille littéraire », laquelle compte quelques écrivains avec qui je partage une indéfectible passion pour l'humanisme. *Pays intimes* (Leméac, 1976), un recueil d'entretiens, l'y a fait entrer, ce livre ayant été parmi les premiers dont j'ai rendu compte dans la presse régionale.

Associé à plusieurs projets culturels, novateurs et structurants, de la Capitale nationale — il a fondé et dirigé le théâtre d'été Le Galendör de l'île d'Orléans et la revue de poésie *Estuaire* —, Jean Royer est alors journaliste à *L'Action catholique*, puis au *Soleil*.

À compter de 1978, il tient la barre du cahier « Culture et Société » du *Devoir*. Je lis alors

assidument ses chroniques et ses entrevues avec de grands littéraires. Plusieurs d'entre elles eurent lieu durant le rendez-vous annuel de la Rencontre québécoise internationale des écrivains; elles furent ensuite réunies en cinq volumes intitulés *Écrivains contemporains* (l'Hexagone).

Jean Royer publie en 1988 *Introduction à la poésie québécoise* (Bibliothèque québécoise). Je crois que cet essai n'est autre que la chronique totalisante de notre patrimoine poétique. C'est une étude incontournable, dans laquelle l'essayiste rend compte de nombreux recueils parus des origines de notre littérature à nos jours, en analyse les méandres de la forme et en communique l'essence. Je souligne qu'une importante révision et une mise à jour de l'ouvrage ont été effectuées en 2009.

Plus important que tout : la poésie est au cœur de l'existence de Jean Royer. C'est dans cet esprit qu'il a dirigé, de 1991 à 1998, les Éditions de l'Hexagone, la maison fondée par son ami Gaston Miron, à qui il a consacré un livre d'entretiens et un récit.

Aujourd'hui, le poète écrivain élargit son univers en publiant une suite d'essais intitulée le « Cycle de *L'arbre du veilleur* ». C'est là un tour du monde de la poésie francophone dont les deux premiers tomes, déjà parus, s'intitulent *L'arbre du veilleur. Aspects de la poésie* (Le Noroît, 2013) et *La voix antérieure. Paysages et poétiques* (Le Noroît, 2014).

Au moment où Jean Royer reçoit le prix Athanase-David des mains d'Hélène et de



JEAN ROYER

Françoise David, paraît *Le poème debout* (l'Hexagone, 2014), un recueil dans lequel il revisite quelques-uns de ses plus beaux vers publiés au fil des ans.

Jean Royer, ne l'oublions pas, a toujours été un passeur plus intéressé à faire connaître le verbe des autres que le sien. En cela, il est le véritable veilleur de la poésie.

1. Athanase David (1882-1953) fut un protecteur des arts, des lettres et des sciences. Il institua d'ailleurs, en 1922, les Concours littéraire et scientifique dans le but de soutenir le travail d'écrivains et de chercheurs chevronnés et d'encourager la création dans ces domaines. Il est ainsi le véritable fondateur des Prix du Québec.